

## LA ROUMANIE :

- POPULATION : 22 430 000 hab.
  - SUPERFICIE : 238 390 km<sup>2</sup>
  - MONNAIE : Romanian Lev (1 € = 42 255,7074 ROL)
  - DIVISIONS ADMINISTRATIVES : 41 régions + municipalité de Bucarest
  - CAPITALE / VILLES PRINCIPALES : BUCAREST (2 060 000 hab.), Iasi, Constanta, Timisoara
  - LANGUES PARLÉES : Roumain (Anglais pour les affaires)
  - RÉGIME POLITIQUE : République parlementaire
  - TAUX DE CHÔMAGE : 10 % (en 2002)
  - PIB/HAB. : 30 (base UE des 15 = 100)
- SECTEURS ÉCONOMIQUES MAJEURS : Automobile, construction navale, informatique, chimie, bois, textile, industrie extractive, agriculture, services, tourisme.

PAYS CANDIDAT  
En cours d'intégration  
de règles  
communautaires

## Reprise de l'acquis communautaire

### PRINCIPE

**La Roumanie doit se conformer et adopter l'ensemble de la législation communautaire en vue de son adhésion au sein de l'Union européenne prévue pour 2007, notamment dans les domaines suivants :**

- |   |  |
|---|--|
| • Libre circulation des marchandises<br>(marquage CE, normes)   | • Concurrence<br>(aides d'État)  |
| • Libre circulation des personnes<br>(reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles)          | • Fiscalité<br>(TVA)   |
| • Libre prestation de services<br>(assurances et valeurs mobilières)  | • Politique de transport<br>(transport par route, rail, restructuration de la compagnie aérienne nationale et sécurité maritime) |
| • Libre circulation des capitaux<br>(mouvements de capitaux, systèmes de paiement, blanchiment de capitaux) | • Énergie<br>(restructuration du secteur)  |
| • Droit des sociétés<br>(lutte contre le piratage et la contrefaçon)  | • Environnement<br>(gestion des déchets, protection de la nature)  |

## Fiscalité

### FISCALITÉ DIRECTE :

- Impôt sur les Sociétés : 25 %
- Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques : de 18 à 40 % en fonction des revenus
- Impôt sur les plus values à long terme : 25 %

### FISCALITÉ INDIRECTE :

- Taux normal de TVA : 19 %
- Certaines activités sont exemptées de TVA (export, santé, sciences, éducation, œuvres caritatives, finance et assurances)
- Taxe sur les infrastructures routières : 3 %.

## Pratique des affaires

- Privilégier le contact direct
- Importance de la prise de rendez-vous le matin
- Ponctualité
- Importance des cartes de visite
- Apparence très importante
- Dîner d'affaires plus apprécié que le déjeuner
- Commission occulte fréquente pour les appels d'offres
- Négociations longues car le négociateur roumain est prudent.

## Contacts utiles

Mission Économique de Bucarest  
11 strada Nicolae Lorga  
Secteur 1 - BUCHAREST  
E-mail : [bucarest@dree.org](mailto:bucarest@dree.org)

Euro Info Centre Bucharest  
Chamber of Commerce and Industry of Romania  
2 Octavian Goga blvd  
RO-74244 BUCHAREST  
Tél : (40) 21 322 95 32 /33  
Fax : (40) 21 322 95 41  
E-mail : [eurinfo@ccir.ro](mailto:eurinfo@ccir.ro)  
Website : [www.euro-info.ccir.ro](http://www.euro-info.ccir.ro)

Chambre de Commerce et  
d'Industrie Roumaine  
2 Octavian Goga blvd  
RO-74244 BUCHAREST  
Tél : (40) 21 322 95 35  
Fax : (40) 21 322 95 42  
E-mail : [ccir@ccir.ro](mailto:ccir@ccir.ro)



Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Midi-Pyrénées  
5, rue Dieudonné Costes - BP 32 - 31701 BLAGNAC CEDEX  
Contact : Jean-Louis FALCOU  
Tél : 05 62 74 20 32 - Fax : 05 62 74 20 20  
E-mail : [eic@midi-pyrenees.cci.fr](mailto:eic@midi-pyrenees.cci.fr) - <http://www.midi-pyrenees.cci.fr>